



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Constitution du dossier pour la demande de PAP

à remettre au médecin scolaire
par l'intermédiaire du chef d'établissement

NOM :	PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :	Classe actuelle :
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :	
VILLE :	

Le dossier doit être constitué impérativement par les éléments suivants, sachant que tout dossier incomplet ne pourra être étudié :

- LA DEMANDE DES PARENTS (Annexe 2)
- L'AVIS de l'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE * (Annexe 3)
et LES RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES * (Annexe 3-x selon le cycle)
⇒ à demander au Professeur Principal
- LES 3 DERNIERS BULLETINS SCOLAIRES
- DES DEVOIRS ÉCRITS faits en classe et corrigés (ou pages de cahier)
- DES DOCUMENTS MÉDICAUX ** à demander aux parents, sous pli cacheté
- ENVELOPPE(S) de format A4 affranchie au tarif 100g
avec le(s) adresse(s) des parents, pour envoyer la validation médicale et le dossier

*** L'AVIS et les RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES**

⇒ Doivent être remplis par l'équipe éducative et validés par le chef d'établissement

⇒ Peuvent être complétés par :

- un PPRE, ou un PPS ou un PAP ancien
- un compte-rendu d'équipe éducative

**** Les DOCUMENTS MÉDICAUX dépendent du diagnostic pour lequel le PAP est demandé.**

Il est indispensable de donner **au moins un bilan (entier)** :

- Un bilan orthophonique récent (moins de 2 ans), étalonné et normé
- Un bilan psychomoteur/ou ergothérapeutique étalonné et normé
- Un bilan psychométrique chiffré s'il a été pratiqué
- Tout autre élément en votre possession en rapport avec le diagnostic :
bilan neurologique, psychologique, attentionnel,
bilan hospitalier et/ou en centre de référence, certificat descriptif
d'un spécialiste, bilan ophtalmologique ou audiométrique, etc.